

LA GROTTE CHAUVET 2 - ARDÈCHE SITE EMBLÉMATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2022-2028

La Grotte Chauvet 2 - Ardèche a été reconnue à nouveau comme « **site touristique emblématique** » par la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** pour 2022-2028 ! Tous les lauréats se sont réunis au siège de la Région lors du Sommet du Tourisme le lundi 14 novembre 2022. Ils ont été présentés par Sylvie Fayolle, Fabrice Pannekoucke et Florence Duvand lors de l'annonce des résultats des différents appels à candidatures régionaux.



**SITES TOURISTIQUES
EMBLÉMATIQUES**
RÉGION AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

L'appel à candidatures a été piloté par la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** en partenariat avec **Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme**.

La Région valorise ainsi des sites touristiques participant à **l'attractivité et au rayonnement du territoire**, dans le cadre de son ambition de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première destination européenne du **tourisme durable**.

Les 20 sites lauréats bénéficient du soutien et d'un **accompagnement personnalisé** de la Région à travers une mise en réseaux animée et des actions de communication et de promotion renforcées. Elle accompagne également certains investissements des sites sous conditions.

L'objectif est de développer **l'image et l'attractivité** de ces sites, en favorisant le développement de projets plus durables.

La Grotte Chauvet 2 Ardèche

- La restitution du 1er grand chef d'oeuvre de l'humanité, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2014
- Ouverture du site en 2015
- 2 millionième visiteur en 2019



La présidente du syndicat mixte de la Grotte Chauvet 2 - Ardèche, Isabelle Massebeuf, se réjouit de la nouvelle reconnaissance qui a été accordée au site en tant qu'équipement touristique majeur de la région Auvergne Rhône-Alpes. Le plan régional pour un tourisme durable adopté au mois de juin dernier, s'appuiera notamment sur Chauvet 2 pour porter une politique ambitieuse en faveur de l'attractivité du territoire et de la notoriété de ce site emblématique.

4 SITES ARDÉCHOIS RECONNUS SITES EMBLÉMATIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2022-2028

Quatre sites touristiques Ardéchois font partie des 20 « sites emblématiques » sélectionnés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour 2022-2028 : l'Aven d'Orgnac, le Safari de Peaugres, le Train de l'Ardèche et la Grotte Chauvet 2 - Ardèche.



Les 20 « sites emblématiques » de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour 2022-2028 réunis lors du Sommet du Tourisme le lundi 14 novembre 2022



Pierrick Geranton (directeur du Train de l'Ardèche), Christelle Vitaud (directrice du Safari de Peaugres), Alban de Goulaine (directeur de la Grotte Chauvet 2 - Ardèche), Emmanuel Passerieux (directeur de l'Aven d'Orgnac) et Richard Buffat (directeur de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche)



Le Train de l'Ardèche obtient le titre de « site emblématique » pour la première fois !

Un voyage exceptionnel à bord de l'unique train de voyageurs circulant dans tout le département !

D'authentiques locomotives à vapeur vous emmènent au cœur d'une nature préservée, le long d'une rivière sauvage. Des gorges du Doux à la montagne Ardéchoise, profitez de paysages à couper le souffle.

Réservation en ligne : <https://www.trainardeche.fr/>

Contact

Fanchon Lefrileux, chargée de communication | communication@grottechauvet2ardeche.com

06.45.76.31.70 | 09.70.59.00.12